



FONCTIONS CRITIQUES SUR LE TERRITOIRE FRONTALIER FRANCO-BELGE

APPROCHE COMPARÉE DES MÉTIERS EN DIFFICULTÉ
DE RECRUTEMENT DANS LE NORD - PAS DE CALAIS,
EN FLANDRE OCCIDENTALE ET EN HAINAUT.

DÉCEMBRE 2014



Cette analyse est le fruit d'une collaboration entre les services d'études de Pôle Emploi, le VDAB et le Forem dans le cadre du réseau Eureschannel.

Eureschannel est un réseau réunissant les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi pour faciliter la mobilité professionnelle transfrontalière entre d'une part la région du Nord - Pas de Calais en France et, d'autre part, la Flandre Occidentale et le Hainaut en Belgique.

Soucieux d'identifier les métiers qui peuvent constituer une opportunité d'emploi de chaque côté de la frontière, les partenaires Eureschannel ont demandé aux services d'études des trois services publics de l'emploi de comparer leur liste de métier en difficulté de recrutement, appelés aussi fonctions critiques.

Une liste complète et comparative des fonctions critiques est publiée conjointement au présent rapport. Celui-ci se focalise sur des comparaisons d'ordre général et identifie les principales opportunités que représentent les métiers en difficulté de recrutement dans une région pour les demandeurs d'emploi des régions limitrophes.

Préalablement à la comparaison des listes de fonctions critiques, il convient de les situer dans le contexte plus global du marché de l'emploi dans les trois régions frontalières.

1. INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES POPULATIONS DES TROIS TERRITOIRES EN 2013

La situation socio-économique diffère entre les trois régions frontalières. Globalement, la Flandre Occidentale affiche des indicateurs nettement plus favorables que les deux autres régions, avec notamment un taux de chômage harmonisé d'une dizaine de points de pourcentage inférieur aux deux autres régions.

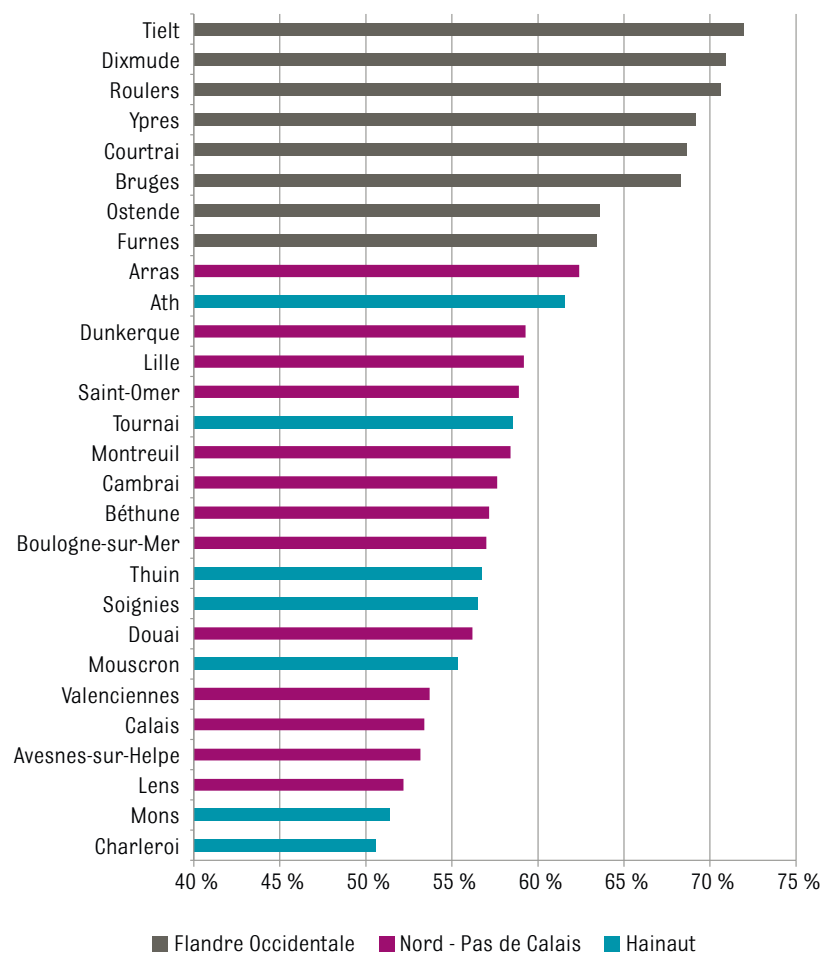
Fig. 1. Principaux indicateurs socio-économiques pour les trois territoires de l'Eureschanel en 2013

Indicateurs	Flandre Occidentale	Hainaut	Nord - Pas de Calais
Taux d'activité (15-64)	70,1 %	62,0 %	67,5 %
Taux d'emploi (15-64)	67,3 %	53,8 %	57,6 %
Taux de chômage (15+)	3,9 %	13,2 %	14,7 %

Sources : Eurostat, données 2013

La comparaison des taux d'emploi des différents arrondissements fait apparaître des disparités encore plus fortes entre le sud-est du territoire avec Charleroi, Mons, Lens, Avesnes-sur-Helpe, Valenciennes et le nord-ouest où l'on retrouve les arrondissements flamands.

Fig. 2. Taux d'emploi (15-64 ans) par arrondissement selon les données nationales en 2011



Sources : INSEE recensement partiel 2011 pour le Nord - Pas de Calais ; Steunpunt WSE/IWEPS sur base des données administratives en 2011 (moyenne) pour le Hainaut et la Flandre Occidentale

Au côté de la distinction entre les trois régions, on peut identifier trois territoires frontaliers :

- le « Hainaut franco-belge » (de Douai - Cambrai à Charleroi - Thuin) qui partage une situation socio-économique relativement semblable avec des taux d'emploi faibles ;
- une partie centrale, soit l'Eurométropole Lille - Kortrijk - Tournai et ses environs, avec sa partie méridionale (Béthune, Lens, Douai) dans une situation socio-économique défavorable, la partie septentrionale dans une situation favorable (les arrondissements de Courtrai, Roulers, Tielt ou encore Ypres) et Lille et la Wallonie picarde dans une situation intermédiaire ;
- le littoral franco-belge, avec d'un côté Dunkerque et de l'autre les arrondissements belges flamands côtiers dont les taux d'emploi sont globalement plus élevés.

Ces disparités nord/sud ou est/ouest sur le territoire frontalier sont le fruit de différents facteurs, dont l'histoire (le déclin de certaines industries dans le Hainaut franco-belge par exemple), la structure économique locale ou encore la démographie. Concernant ce dernier point, le fait que la population active flamande s'avère plus âgée et que son territoire compte un faible volume de main-d'œuvre disponible, pourrait constituer une véritable opportunité d'emploi pour les travailleurs des territoires voisins du Hainaut ou du Nord - Pas de Calais.

Le taux de chômage de chacune des trois régions est en 2013 supérieur à celui de 2008 : +3,6 points de pourcentage dans le Nord - Pas de Calais, +1,2 point en Flandre Occidentale et +1,6 point en Hainaut.

L'évolution de ces taux résulte de la combinaison de l'évolution économique du territoire (voir ci-après), démographique (vieillesse, immigration, ...) ou administrative (notamment en matière de « disponibilité » sur le marché).

2. STRUCTURE SECTORIELLE DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE L'EURESCHANNEL

Les principales activités économiques en termes d'emploi sur le territoire de l'Eureschannel sont « l'administration publique, défense, éducation, santé humaine et action sociale », « le commerce, transport, hébergement et activités de restauration » et « l'industrie (sauf construction) ». Le premier secteur est plus développé en Hainaut et dans le Nord - Pas de Calais, tandis que les deux suivants le sont davantage en Flandre Occidentale.

Le volume d'emploi en 2013 est relativement semblable à celui de 2008 (+0,3%), malgré une baisse commune aux trois territoires entre 2008 et 2009. L'évolution diffère toutefois quelque peu entre d'une part la Flandre Occidentale qui voit son volume d'emploi augmenter de 1,8% sur la période tandis que celui du Hainaut et du Nord - Pas de Calais restent stable (respectivement -0,3% et +0,0%).

Parmi les trois principaux secteurs, celui de « l'industrie » a connu une baisse de l'emploi dans chacun des territoires, tandis que celui de « l'Administration publique, défense, éducation, santé humaine et action sociale », et du « commerce, transport, hébergement et activités de restauration » ont connu des évolutions variables selon le territoire.

Fig.3. Emploi par secteur d'activité (nace) et par lieu de résidence dans les régions/provinces du territoire Eureschannel

Activité économiques (Nace)	Répartition de l'emploi				Évolution 2008-2013			
	Nord - Pas de Calais	Hainaut	Flandre Occidentale	Zone Eureschannel	Nord - Pas de Calais	Hainaut	Flandre Occidentale	Zone Eureschannel
A: Agriculture, sylviculture et pêche	1,0 %	1,7 %	2,4 %	1,4 %	-41,0 %	19,1 %	-15,4 %	-24,0 %
B-E: Industrie (sauf construction)	15,8 %	14,1 %	19,4 %	16,2 %	-5,7 %	-14,4 %	-10,6 %	-8,4 %
F: Construction	6,4 %	8,1 %	7,6 %	6,9 %	-10,3 %	8,3 %	-2,3 %	-4,9 %
G-I: Commerce, transport, hébergement et activités de restauration	22,3 %	21,1 %	24,1 %	22,4 %	-2,3 %	-0,5 %	15,4 %	1,4 %
J: Information et communication	1,8 %	1,8 %	1,8 %	1,8 %	22,8 %	-2,3 %	2,2 %	12,5 %
K: Activités financières et d'assurance	3,3 %	3,4 %	2,0 %	3,0 %	20,4 %	-3,1 %	-23,5 %	6,7 %
L: Activités immobilières	1,2 %	0,6 %	0,6 %	1,0 %	0,0 %		3,1 %	12,7 %
M-N: Activités spécialisées, scientifiques et techniques ; activités de services administratifs et de soutien	7,7 %	8,5 %	8,6 %	8,0 %	6,3 %	38,9 %	12,3 %	13,0 %
O-Q: Administration publique, défense, éducation, santé humaine et action sociale	36,0 %	37,1 %	29,0 %	34,8 %	8,1 %	-0,7 %	0,6 %	4,9 %
R-U: Arts, spectacles et activités récréatives ; autres activités de services; activités des ménages et extraterritoriales	4,2 %	3,7 %	4,5 %	4,2 %	-22,8 %	-18,5 %	27,1 %	-14,6 %
NRP: Sans réponse	0,4 %	0,0 %	0,0 %	0,3 %				
Ensemble des activités NACE	1.496.600	469.500	509.200	2.475.300	0,0 %	-0,3 %	1,8 %	0,3 %

Sources : Eurostat, données 2013.

1. MÉTHODE

Sont appelés « fonctions critiques » les métiers pour lesquels il existe des difficultés de recrutement. La méthode de détection de part et d'autre de la frontière diffère quelque peu.

Des méthodes similaires sont déployées par les différents services publics de l'emploi. Dans un premier temps leurs offres font l'objet d'une analyse statistique permettant de dresser une première liste de fonctions critiques sur base de deux critères variant selon la région :

- le taux de satisfaction (utilisé dans les trois régions) est le rapport entre le nombre de postes satisfaits, c'est-à-dire pour lesquels l'employeur a trouvé un candidat, et le nombre de postes proposés ;
- le délai de satisfaction pour un métier (utilisé en Flandre et en Wallonie) ;
- le taux d'écoulement de la demande d'emploi¹ (utilisé dans le Nord - Pas de Calais).

Un métier est en difficulté de recrutement quand le taux de satisfaction est inférieur au taux moyen de l'ensemble des métiers, le délai de satisfaction plus long que le délai moyen de l'ensemble des métiers (dans les régions belges) et le taux d'écoulement supérieur aux valeurs moyennes (dans le Nord - Pas de Calais). À ces deux critères, s'en ajoute un relatif à un nombre minimal d'opportunités d'emploi recensées.

Fig. 4 Comparaison des critères de criticité d'un service public de l'emploi à l'autre

	Le Forem	VDAB	Pôle Emploi
Nombre de postes minimum par métier (seuil)	> 19 postes	> 9 postes	> 10 postes
Taux de satisfaction	< 90 %	< 80 %	< / = 5 p.p. en dessous de la moyenne du bassin
Délai de satisfaction	> 29 jours	> 43 jours	
Taux d'écoulement des demandes d'emploi			> / = 5 p.p. au-dessus de la moyenne du bassin

Cette première détection « statistique » est complétée par la consultation d'experts internes ou externes. En Wallonie, la liste dressée sur base statistique est confrontée aux constats tirés dans des groupes d'analyse des métiers² et à l'avis des conseillers en entreprises des différents territoires de la région. Cela permet également d'apporter un éclairage relatif aux causes des difficultés. En Flandre, une consultation semblable est réalisée et complétée par les avis de représentants issus des secteurs. Un groupe de travail issu du service d'étude décide alors d'une version définitive de liste de fonctions critiques sur base de l'information générée. En France, la méthode utilisée est très semblable, associant détection « statistique » à l'aide d'indicateurs (taux de satisfaction des offres, taux d'écoulement des demandes, taux de difficulté de recrutement,...) et expertise sectorielle des conseillers chargés des recrutements des entreprises.

Un métier peut connaître des difficultés de recrutement pour diverses raisons : tantôt d'ordre quantitatif (le manque de candidats), tantôt d'ordre qualitatif (décalage entre les qualifications et compétences des candidats et celles attendues par les employeurs ; un manque d'attrait du métier en raison des conditions de travail ; la spécificité du profil recherché en fonction d'aides ou subsides éventuels,...).

De plus, il faut garder à l'esprit que ces analyses se basent sur les offres d'emploi gérées par les services publics de l'emploi qui n'ont qu'une vue partielle du marché de l'emploi. Les listes de fonctions critiques ne peuvent donc être considérées comme exhaustives ; même si, comme mentionné ci-avant, des avis externes tentent de compléter cette vue.

Au niveau géographique, l'analyse est réalisée au niveau régional en Flandre et en Wallonie : il n'existe pas de liste de fonctions critiques locale. En France, l'analyse est réalisée par bassin. Afin de dresser une liste pour le département du Nord, les résultats de l'ensemble des bassins du département ont été agrégés : un métier critique dans un seul bassin a été considéré comme tel dans l'ensemble du département.

Publications relatives aux fonctions critiques :

- Le Forem, Détection des métiers et fonctions critiques 2013, Marché de l'emploi Analyse, Juillet 2014
- VDAB, Knelpuntberoepen, kansenberoepen, 2014
- Pôle Emploi, Les métiers qui recrutent, disponible sur pole-emploi.fr

1. Le taux d'écoulement indique la proportion de demandes sorties dans l'année par rapport au potentiel de sorties. Il est très variable selon les ROME et généralement plus élevé dans les métiers en pénurie de candidats que dans les autres.
2. Dans le cadre du projet Job Focus, des groupes d'experts d'horizons différents (formation, entreprise, représentants sectoriels) analysent les causes des difficultés de recrutement de différents métiers.

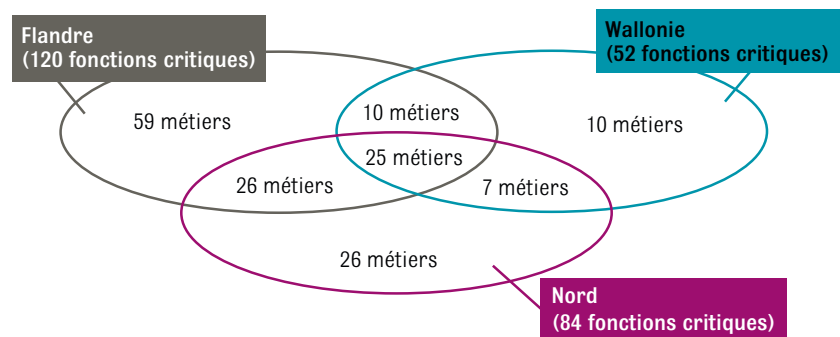
2. APPROCHE GLOBALE DES FONCTIONS CRITIQUES

En suivant les méthodes décrites ci-dessus, les différents services publics de l'emploi ont identifié en 2014, sur base des chiffres 2013, 144 fonctions critiques en Flandre, 38 en Wallonie et 84 dans le département du Nord.

Toutefois, chaque service public de l'emploi a procédé à cette identification en fonction de sa propre nomenclature métier. Pour les besoins de la comparaison, les nomenclatures flamande (Competent) et wallonne (REM) ont été « traduites » en Rome V3³, la nomenclature en vigueur en France. Une fois cette opération de traduction réalisée, la Flandre compte 120 fonctions critiques et, la Wallonie, 52.

Cependant, la détermination et la comparaison du nombre de métiers en difficulté sont délicates en raison des différents degrés de détail des nomenclatures utilisées à l'origine. Ainsi, la nomenclature « Competent » est plus détaillée que le Rome V3 dont elle est dérivée. À l'inverse, la nomenclature métier utilisée pour l'analyse des fonctions critiques en Wallonie, le « REM en 5 positions »⁴, offre un niveau de détail le plus souvent moindre que le « Rome V3 ».

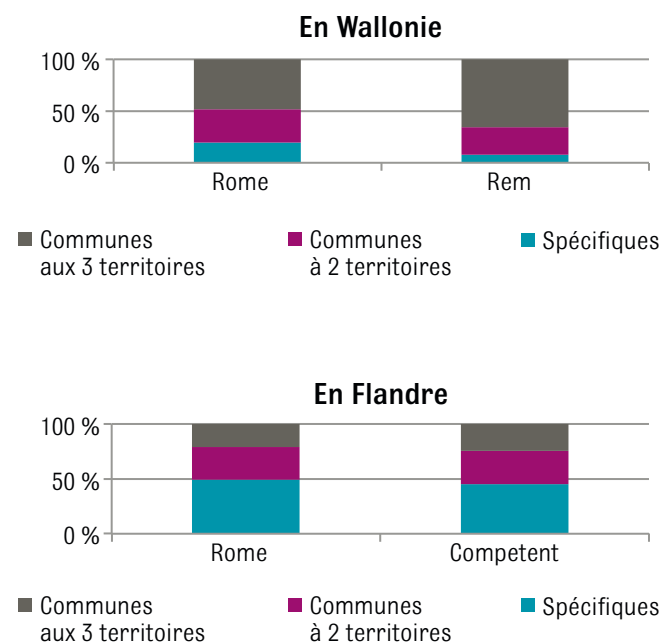
Fig. 5. Répartition du nombre de fonctions critiques par régions.



Un nombre plus important de fonctions critiques, ici particulièrement en Flandre, peut s'expliquer par des facteurs socio-économiques, comme la diversité d'activité ou davantage de tension sur le marché de l'emploi (peu de main-d'œuvre disponible et de nombreux emplois à pourvoir). Mais la méthodologie de détection des fonctions critiques peut également avoir une influence (en particulier les seuils d'observation ou de détermination du caractère critique).

Les métiers en difficulté de recrutement dans au moins deux des territoires concernés sont nombreux dont 25 sont communs aux trois territoires. La part que représentent les fonctions critiques spécifiques diffère d'une région à l'autre : un quart des métiers critiques en Wallonie (13/52), un tiers dans le Nord – Pas de Calais (26/80) et la moitié en Flandre (59/120). Le passage d'une nomenclature à une autre tend dans les cas présents à surestimer les fonctions critiques spécifiques et à sous-estimer celles communes (voir graphes ci-contre).

Fig. 6. Comparaison du caractère spécifique ou commun des fonctions critiques selon la nomenclature utilisée en Flandre et en Wallonie



3. Le choix du Rome V3 s'est fait en raison de l'existence de tables de passage avec la nomenclature REM (inspirée du Rome 2^{ème} version) et avec la nomenclature Competent qui en est dérivée.

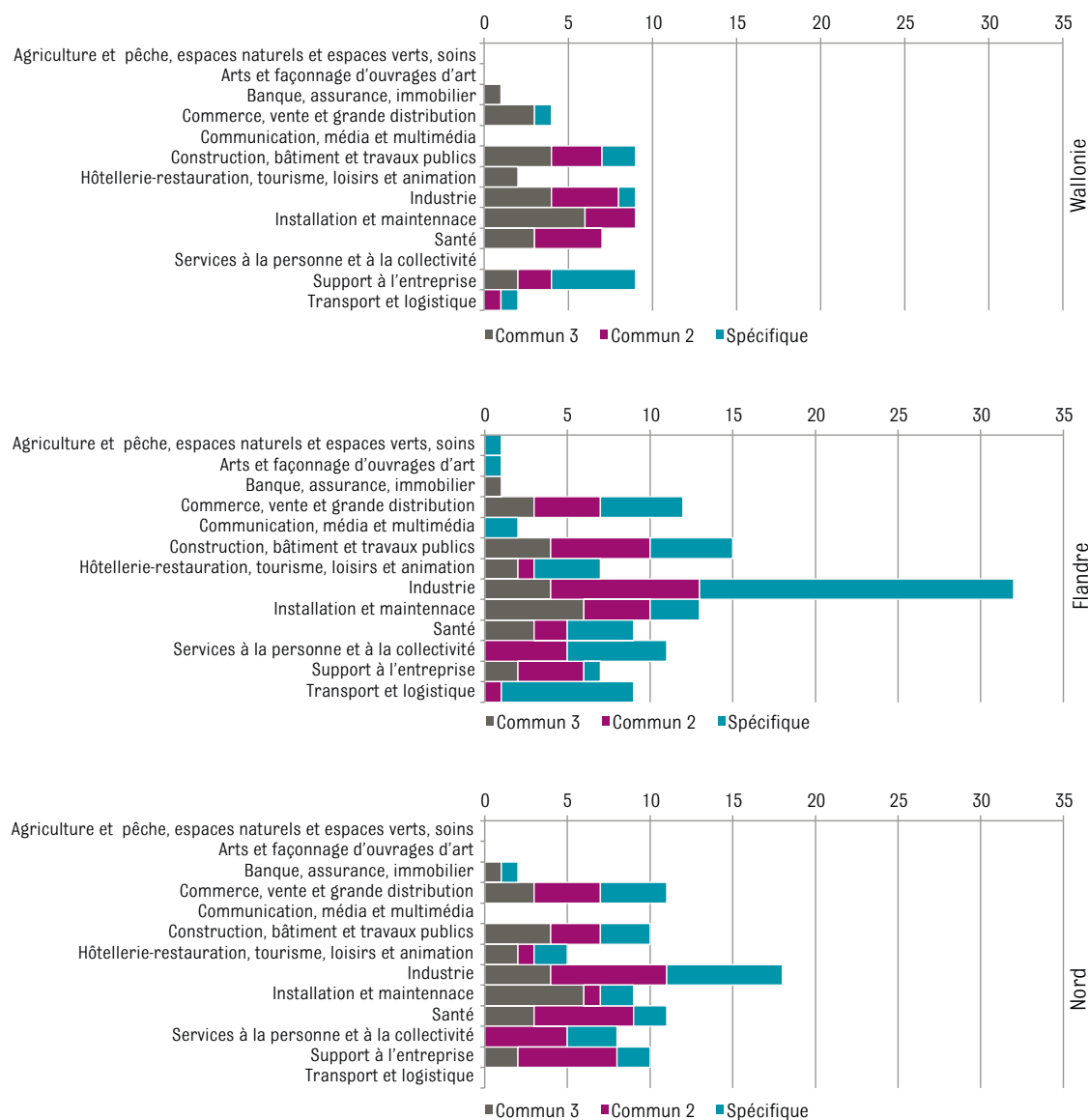
4. Ce niveau de détail constitue en fait un regroupement de libellés métiers plus précis (REM en 7 positions). Le REM est construit sur base de la version précédente du Rome (Rome V2). Une table de correspondance fournie par Pôle Emploi a été utilisée pour la traduction d'une nomenclature à l'autre. Toutefois les relations entre les métiers des deux nomenclatures étant le plus souvent multiples, une seconde analyse a été réalisée afin de ne garder que les liaisons les plus pertinentes. Ainsi au métier de polytechnicien (Rem) les liens vers la mécanique et l'électricité de maintenance ont été retenus tandis que celui de « l'entretien aéronautique » a été abandonné.

La comparaison de la distribution des fonctions critiques par domaines professionnels dans les trois régions permet de pointer quelques grandes similitudes et différences.

Le domaine modal, soit celui qui compte le plus de métiers critiques, est identique aux trois régions : l'industrie. Contrairement aux autres régions, la Wallonie affiche une distribution multimodale. En effet, à côté de l'industrie, on retrouve les domaines de la construction, de l'installation et de la maintenance, ou encore celui du support en entreprise. Ces domaines professionnels apparaissent également en bonne place dans les deux autres régions, auxquels s'ajoute celui du commerce. Le domaine des services aux personnes et à la collectivité compte des fonctions critiques en Flandre et dans le département du Nord mais pas en Wallonie. Par contre, le transport et la logistique affichent des métiers en difficulté en Flandre (surtout) et en Wallonie (dans une moindre mesure) mais pas du tout dans le Nord.

Les couleurs dans les graphes ci-contre varient selon que le domaine professionnel reprend des métiers identifiés comme critiques dans les trois territoires (gris), dans deux (fuchsia) ou dans un seul (turquoise). Sans surprise, c'est en Flandre que l'on retrouve le plus de métiers spécifiques. Certains domaines n'apparaissent d'ailleurs qu'en Flandre : l'agriculture, l'art, et la communication.

Fig 7. Comparaison de la distribution des fonctions critiques dans les 3 régions



Il est difficile de commenter les listes de métiers tant la diversité est grande. Parmi les métiers en difficulté de recrutement dans les trois territoires, on retrouve :

- des fonctions commerciales,
- des experts, des cadres et des techniciens du secteur de la construction,
- du personnel de cuisine,
- des cadres et techniciens de l'industrie,
- des cadres paramédicaux et des infirmiers,
- des fonctions d'expertise financière ou informatique.

Une annexe reprend les listes de fonctions critiques selon leur caractère particulier ou commun aux territoires, exprimées dans les différentes nomenclatures.

Lors de la consultation de ces listes, le lecteur gardera à l'esprit que la mobilité constituera une solution essentiellement pour les métiers en recherche de compétences. À l'inverse, les métiers qui font l'objet de subsides (notamment les services domestiques en Flandre) ne visent ainsi pas à attirer de la main-d'œuvre résidant à l'extérieur du territoire. En outre certaines fonctions critiques concernent des métiers de « contact » (vente, aide aux personnes, ...) pour lesquels une bonne maîtrise de la langue sera requise. D'autres encore nécessitent l'obtention de diplômes ou certificats spécifiques, qui ne disposent pas toujours d'équivalent reconnu dans les autres régions.

Tout cela implique que les réponses à apporter aux difficultés varient d'un métier à l'autre, mais aussi d'une région à l'autre.

3. OPPORTUNITÉS D'EMPLOI TRANSFRONTALIÈRES

Certaines difficultés de recrutement trouvent leur origine dans le manque de personnel sur le territoire ou par l'inadéquation des profils des candidats. Les territoires voisins comptent parfois au sein de leur population en demande d'emploi des personnes qualifiées pour ces métiers en difficultés de recrutement. Ces métiers pourraient alors devenir de véritables opportunités d'emploi pour les résidents des territoires voisins.

Sont appelées ici opportunités d'emploi :

- les métiers qui connaissent des difficultés de recrutement et qui représentent un nombre important d'offres dans l'un des trois territoires de l'Eureschanel (Flandre Occidentale, Hainaut, Nord) ;
- et pour lesquels il existe, dans une autre région où le métier n'est pas critique, une main-d'œuvre positionnée dans le métier (identifié sur base de la nomenclature originelle).

Pour chaque région⁵, un tableau reprend donc les métiers pour lesquels il existe une main-d'œuvre disponible (minimum 250 demandeurs d'emploi positionnés sur le métier) et qui sont critiques dans l'une des deux autres régions. Dans la colonne correspondante à la région où se situent les difficultés, figure le volume d'offres gérées par le service public de l'emploi compétent en 2013⁶.

Précisons que pour le VDAB, il s'agit des offres d'emploi issues du circuit normal de travail (hors intérim) diffusées par les services de Flandre Occidentale en 2013.

Pour le Forem, il s'agit de propositions de recrutement pour des emplois à occuper en Hainaut en 2013, de même que pour Pôle Emploi, sur le département du Nord. La pertinence d'une lecture comparée des volumes d'offres d'une région à l'autre est très limitée dès lors que ceux-ci dépendent autant de l'activité du service public de l'emploi en matière de captation des offres que des demandes de main-d'œuvre sur les territoires.

L'exercice réalisé l'est uniquement sur base du positionnement des demandeurs d'emploi. Une analyse au cas par cas devra vérifier d'autres paramètres liés aux métiers et aux caractéristiques des candidats comme la maîtrise de la langue de travail, l'acquisition du diplôme reconnu sur le territoire, ...

5. Le niveau géographique de l'analyse est ici celui des territoires frontaliers de l'Eureschanel : la Flandre Occidentale, le Hainaut et le département du Nord. Un métier critique en Flandre ou en Wallonie sera considéré comme tel respectivement en Flandre Occidentale et en Hainaut.

6. Dans les régions où le métier n'est pas critique, aucun volume n'est renseigné même si des offres existent. Celle-ci sont considérées comme pourvues par la main-d'œuvre locale.

3.1. Principales opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi du Nord - Pas de Calais

Sur base de la comparaison des fonctions critiques, la plupart des opportunités d'emploi pour les résidents du Nord, se situent en Flandre Occidentale. Le métier d'électricien du bâtiment constitue également une opportunité en Hainaut.

Nombre de ces emplois semblent relativement accessibles pour des personnes peu qualifiées : nettoyage de locaux, conduite d'équipement de production alimentaire, conduite de transport de marchandise, ...

Toutefois nombre de ces métiers nécessitent de pouvoir parler le néerlandais (ex. : métiers de la vente).

Le métier des services domestiques concerne essentiellement les emplois à pourvoir dans le cadre d'activités « titres-services » en Flandre dont l'objectif est l'insertion des demandeurs d'emploi locaux, il ne s'agit dès lors pas d'une opportunité pour les résidents de France.

Fig.8. Principales opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi du Nord - Pas de Calais (Top 20 sur base de propositions de recrutement)

ROME	Libellé	Flandre Occidentale	Hainaut
K1304	Services domestiques	3.103	
K2204	Nettoyage de locaux	1.261	
F1602	Électricité bâtiment	292	701
G1801	Café, bar brasserie	629	
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	456	
D1212	Vente en décoration et équipement du foyer	339	
H2102	Conduite d'équipement de production alimentaire	282	
H1502	Management et ingénierie qualité industrielle	178	90
K1302	Assistance auprès d'adultes	258	
G1501	Personnel d'étage	227	
M1604	Assistanat de direction	220	
D1301	Management de magasin de détail	212	
D1406	Management en force de vente		205
F1201	Conduite de travaux du BTP	82	120
A1203	Entretien des espaces verts	171	
M1705	Marketing		134
N4103	Conduite de transport en commun sur route	109	
M1707	Stratégie commerciale		97
J1304	Aide en puériculture	85	
F1702	Construction de routes et voies	80	

Critères : Au moins 500 demandeurs d'emploi positionnés sur le métier (demandeurs d'emploi catégorie A dénombrés au 31 décembre 2013, résidant dans le département du nord).

3.2. Opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi du Hainaut

La liste des opportunités transfrontalières/interrégionales pour les résidents du Hainaut couvre une large palette de métiers tant en Flandre Occidentale que dans le département du Nord.

Certains métiers sont, de plus, relativement accessibles en termes de formation : le nettoyage de locaux, le service en restauration, ... D'autres métiers s'avèrent moins accessibles (ex. : comptabilité). Pour des raisons linguistiques en Flandre, les services aux personnes ou à la petite enfance nécessiteront la maîtrise du néerlandais.

Le métier des services domestiques concernent essentiellement les emplois à pourvoir dans le cadre d'activités « titres-services » en Flandre dont l'objectif est l'insertion des demandeurs d'emploi locaux, il ne s'agit dès lors pas d'une opportunité pour les résidents du Hainaut.

Fig. 9. Principales opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi du Hainaut (Top 20 sur base de propositions de recrutement)

ROME	Libellé	Flandre Occidentale	Nord
K1304	Services domestiques	3.103	
K1303	Assistance auprès d'enfants	230	2.816
D1408	Téléconseil et télévente	250	2.543
D1401	Assistanat commercial	1.240	1.534
G1803	Service en restauration	1.025	1.616
K2107	Enseignement général du second degré	655	1.476
J1501	Soins d'hygiène, de confort du patient	402	947
M1203	Comptabilité		1.292
K2503	Sécurité et surveillance privées	87	1.181
K2204	Nettoyage de locaux	1.261	
F1703	Maçonnerie	311	639
H2913	Soudage manuel	238	684
D1106	Vente en alimentation		847
F1607	Pose de fermetures menuisées	389	422
D1202	Coiffure	153	639
K2111	Formation professionnelle		686
D1102	Boulangerie - viennoiserie	153	515
G1801	Café, bar brasserie	629	
N4101	Conduite de transport de marchandises sur longue distance	456	
F1604	Montage d'agencements	73	383

Critères : Au moins 500 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013, positionnés sur le métier (identifié sur base du REM).
NB: Un demandeur d'emploi peut avoir plusieurs positionnements métier.

3.3. Opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi de Flandre Occidentale

Il existe relativement peu de métiers qui soient critiques en Hainaut ou dans le Nord de la France et pas en Flandre Occidentale, pour lesquels il existe une main-d'œuvre importante en Flandre.

Fig. 10. Principales opportunités d'emploi pour les demandeurs d'emploi de Flandre Occidentale

ROME	Libellé	Hainaut	Nord
D1106	Vente en alimentation		847
K2111	Formation professionnelle		686
D1406	Managèment en force de vente	205	

Critères : Au moins 250 demandeurs d'emploi au 31 décembre 2013, positionnés sur le métier (identifié sur base du REM).

NB : Un demandeur d'emploi peut avoir plusieurs positionnements métier.

Tableaux annexes des fonctions critiques 2013 accessibles en ligne :

- en Rome V3
- en REM
- en Competent

Le Forem
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
FONCTIONS CRITIQUES SUR LE TERRITOIRE
FRONTALIER FRANCO -BELGE

Décembre 2014
Boulevard Tirou, 104 - 6000 Charleroi - www.leforem.be

Analyse et rédaction : William Watelet en collaboration avec
Jean-Michel Landas (Pôle Emploi) et Ronny Mislion (VDAB)
Avec le support du service d'Analyse du marché de l'emploi
et de la formation du Forem

Mise en page et conception graphique :
Département communication et marketing du Forem